

# Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 18382 - 71ÈME ANNÉE

## Contre la Loi Travail

### Le PCR solidaire de l'appel à l'action du 31 mars



Le PCR a organisé samedi dernier un rassemblement à Sainte-Suzanne

**Le Parti communiste réunionnais soutient l'appel à manifester contre le projet de loi réformant le Code du Travail, le 31 mars. Il demande à ses militants de participer aux défilés organisés à Saint-Denis et à Saint-Pierre.**

**L**e gouvernement doit adopter aujourd'hui 24 mars le projet de loi sur la négociation collective. Initialement prévue le 9 mars dernier, sa présentation en Conseil des ministres a été repoussée de deux semaines à la suite de la constitution d'un large front syndical opposé à ce texte. L'objectif de ce délai supplémentaire était de favoriser la concertation pour arriver à un projet accepté par le plus grand nombre.

Force est de constater que nous sommes loin du compte. Le texte présenté ce jour comprend toujours

des mesures dangereuses pour l'emploi et pour les revenus des travailleurs.

En France, les syndicats de salariés et de jeunes sont très inquiets et amplifient la mobilisation pour le retrait du projet de Loi Travail. Compte-tenu d'une situation sociale hors norme à La Réunion, l'inquiétude est encore plus grande ici.

Il est en effet inimaginable d'envisager faciliter les licenciements dans un pays où le taux de chômage est de près de 30 %, trois fois plus qu'en France. C'est faire tomber des acquis durement obtenus, et cela au

moment où nous commémorons le 70<sup>e</sup> anniversaire de l'abolition du régime colonial. De plus, dans une île où l'État estime que le coût de la vie est plus élevé qu'en France, toute diminution des revenus des travailleurs provoquera encore de nombreux drames.

C'est pourquoi le PCR réitère son opposition au projet de Loi Travail. Le PCR est solidaire de l'appel des syndicats à l'action du 31 mars, et demande à ses militantes et militants de participer aux défilés de Saint-Denis et de Saint-Pierre.

## Nouvelle hausse du chômage

# Plus de 180.000 demandeurs d'emploi en février à La Réunion

En février 2016, le nombre de demandeurs d'emploi à La Réunion est repassé au-dessus de la barre des 180.000. Les dernières informations montrant une reprise économique ne se traduisent pas par une amélioration sur le front de l'emploi. Voici le communiqué diffusé hier par Pôle emploi, précisant les variations observées le mois dernier.

Demandeurs d'emploi par catégorie	Effectif			Évolution (en %) sur		
	Février 2015	Janvier 2016	Février 2016	un mois	trois mois	un an
	<b>Réunion (données CVS)</b>					
Inscrits tenus de rechercher un emploi, sans emploi (catégorie A)	135 580	137 820	<b>138 560</b>	0,5	2,9	2,2
Inscrits tenus de rechercher un emploi, en activité réduite (catégories B, C)	21 440	23 320	<b>22 460</b>	-3,7	-2,5	4,8
Ensemble des inscrits tenus de rechercher un emploi (catégories A, B, C)	157 020	161 140	<b>161 020</b>	-0,1	2,1	2,5
Inscrits non tenus de rechercher un emploi, sans emploi (catégorie D)	3 470	3 620	<b>3 910</b>	8,0	1,3	12,7
Inscrits non tenus de rechercher un emploi, en emploi (catégorie E)	14 840	15 210	<b>15 390</b>	1,2	0,5	3,7
Ensemble des inscrits (catégories A, B, C, D, E)	175 330	179 970	<b>180 320</b>	0,2	1,9	2,8
<b>France (en milliers, données CVS-CJO)</b>						
Inscrits tenus de rechercher un emploi, sans emploi (catégorie A)	3 762,7	3 813,5	<b>3 852,4</b>	1,0	0,6	2,4
Inscrits tenus de rechercher un emploi, en activité réduite (catégories B, C)	1 805,7	1 950,8	<b>1 913,9</b>	-1,9	-0,3	6,0
Ensemble des inscrits tenus de rechercher un emploi (catégories A, B, C)	5 568,4	5 764,3	<b>5 766,3</b>	0,0	0,3	3,6
Inscrits non tenus de rechercher un emploi, sans emploi (catégorie D)	285,5	282,1	<b>282,7</b>	0,2	-1,3	-1,0
Inscrits non tenus de rechercher un emploi, en emploi (catégorie E)	399,8	444,1	<b>445,1</b>	0,2	0,9	11,3
Ensemble des inscrits (catégories A, B, C, D, E)	6 253,7	6 490,5	<b>6 494,1</b>	0,1	0,3	3,8

Source : Pôle emploi-Dares, STMT, traitements DR Pôle emploi-Diecccte Réunion.

**F**in février 2016, à La Réunion, le nombre de demandeurs d'emploi tenus de rechercher un emploi et sans activité (catégorie A) s'établit à 138 560. Ce nombre augmente de 0,5 % sur un mois (soit +740 personnes), de 2,9 % sur trois mois et de 2,2 % sur un an. En France (y compris Dom), ce nombre augmente de 1,0 % sur un mois, de 0,6 % sur trois mois et de 2,4 % sur un an.

À La Réunion, en février 2016, le nombre de demandeurs d'emploi en catégorie A augmente de 1,1 % pour les moins de 25 ans (+1,9 % sur trois mois et -7,3 % sur un an), de 0,4 % pour ceux âgés de 25 à 49 ans (+2,5 % sur trois mois et +1,0 % sur un an) et de 0,6 % pour ceux âgés de 50 ans ou plus (+4,6 % sur trois mois et +12,6 % sur un an).

Fin février 2016, le nombre de demandeurs d'emploi tenus de rechercher un emploi et ayant exercé une activité réduite dans le mois (catégories B, C) s'établit à 22 460 (-3,7 % sur un mois, -2,5 % sur trois mois et

+4,8 % sur un an).

Au total, le nombre de demandeurs d'emploi en catégories A, B, C est de 161 020 fin février 2016 à La Réunion. Ce nombre diminue de 0,1 % sur un mois (soit -120 personnes), progresse de 2,1 % sur trois mois et de 2,5 % sur un an. En France (y compris Dom), ce nombre est stable sur un mois, progresse de 0,3 % sur trois mois et de 3,6 % sur un an. À La Réunion, en février 2016, le nombre de demandeurs d'emploi en catégories A, B, C augmente de 0,1 % pour les moins de 25 ans (+1,0 % sur trois mois et -7,1 % sur un an), recule de 0,3 % pour ceux âgés de 25 à 49 ans (+1,7 % sur trois mois et +1,4 % sur un an) et progresse de 0,4 % pour ceux âgés de 50 ans ou plus (+3,8 % sur trois mois et +12,9 % sur un an).

## Édito

# Interdiction de planter du riz au Vietnam à cause du changement climatique

L'année 2015 a été la plus chaude jamais mesurée. L'année 2016 commence sur des bases encore plus élevées. Cette hausse des températures a des conséquences concrètes dans le monde entier. Elle pose par exemple un problème de sécurité alimentaire. CCTV relate les difficultés rencontrées par le Vietnam, dans une région fortement peuplée et proche de la mer, le delta du Mékong.

« Les autorités vietnamiennes ont demandé aux fermiers de repousser les semailles du riz jusqu'à m-mai en raison de la terrible sécheresse qui sévit actuellement. La zones la plus touchée est le delta du Mékong dans le sud du pays qui produit 90% du riz du Viêt Nam. Le niveau de l'eau dans le Mékong aurait diminué de moitié.

La sécheresse fait refluer l'eau et le sel qu'elle contient contamine les terres. Duong Than Tung cultive ces terres depuis 25 ans et il avoue n'avoir jamais connu une telle sécheresse. Ses champs de riz sont asséchés. Dans la terre, habituellement humide et luxuriante, l'herbe ne pousse même pas. Son bétail ne peut brouter et il risque de ne pas pouvoir cultiver de riz cette année.

"Nous sommes dans une situation très difficile. Le riz est notre principale culture et nous faisons pousser d'autres légumes. L'an dernier, nous avons fait trois récoltes de riz. Cette année, je pense que nous n'en aurons même pas une. Nous ne pouvons plus cultiver de riz mais nous sommes fermiers, que pouvons-nous faire?" »

C'est en effet la plus forte sécheresse jamais mesurée dans cette région. Et à cette chaleur va s'ajouter un autre phénomène, celui de la montée du niveau de l'océan. L'eau salée continuera à gagner du terrain, ce qui réduira encore les superficies cultivables. Le changement climatique pose un problème de sécurité alimentaire, et le Vietnam est loin d'être le seul pays concerné. Tout prêt de nous, la sécheresse a réduit les récoltes en Afrique du Sud, elle menace de famine des millions de Malgaches.

La Réunion n'est pas à l'abri. La montée du niveau de la mer n'aura pas pour seule conséquence de rendre inutilisables les équipements construits près du littoral. Elle va augmenter la part de l'eau salée dans les nappes phréatiques, ce qui posera d'importants problèmes dans l'alimentation en eau potable de la population du littoral.

La sécheresse au Vietnam et ses conséquences montrent que le problème du changement climatique doit être pris en compte dans toute stratégie de développement. Car au cours des prochaines années, les conséquences vont encore s'aggraver.

*J.B.*

## Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés  
71e année  
Directeurs de publication :  
1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud  
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau  
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland  
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX  
Rédaction  
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29  
E-mail : redaction@temoignages.re  
SITE web : www.temoignages.re  
Administration  
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23  
E-mail Avis, Abonnement : avis@temoignages.re  
E-mail Publicité : publicite@temoignages.re

## Les interventions à la conférence du PCR célébrant le 70e anniversaire du statut colonial

# Yvan Dejean : « Vive le rassemblement des Réunionnais »

**Après la description de la situation de La Réunion en 1945, Julie Pontalba a expliqué pourquoi les Réunionnais ont choisi de revendiquer le statut de département, et rappelé les luttes du Parti communiste réunionnais pour appliquer la loi promulguée le 19 mars 1946.**

**O**n connaît tous la situation à La Réunion : taux de chômage et illettrisme records, pauvreté grandissante, mal logement, etc. Bref, une situation « hors norme » comme le dit l'INSEE.

Cette situation n'est pas le fruit du hasard. C'est le résultat d'un long processus historique qui a commencé avec la colonisation du pays en 1663 et qui s'est poursuivi par les politiques mises en œuvre à La Réunion par le pouvoir central jusqu'à maintenant.

Le régime colonial avait l'avantage de dire clairement ses intentions : piller les richesses et les habitants des colonies au profit de la métropole et de ses grosses sociétés marchandes et commerciales.

Ce pillage systématique laissait les colonies et leurs populations dans le dénuement et la misère. Notre pays, La Réunion, en faisait partie.

A la fin de la guerre 39-45 un vent de libération a soufflé à travers le monde amenant les colonies à se libérer du joug colonial.

Qu'allaient faire les Réunionnais – es ? Loin de s'en remettre comme d'habitude aux décisions parisiennes, ils prirent leur destin en main et leurs députés Raymond Verges et Léon de Lepervanche firent voter le 19 mars 1946 une loi réclamant la fin du régime colonial et exigent pour La Réunion les mêmes droits qu'en France.

Nous connaissons la suite. Il a fallu se battre pendant près de 50 ans pour arracher l'égalité sociale. Il a fallu se battre pour arracher nos libertés fondamentales.

### **3 décisions qui créent le néocolonialisme**

Sur le plan économique les colonialistes se sont dits : comment manœuvrer pour garder les intérêts de leurs grosses sociétés et même comment les améliorer. Et bien là plusieurs décisions ont été prises et elles font partie du bilan des 70 ans.

1ère décision : garder le monopole du commerce avec le colonisateur. Cela continue jusqu'à maintenant. L'essentiel de nos échanges commerciaux c'est avec la France et l'Union européenne.

2e décision : pour avoir un marché plus grand dans la colonie le gouvernement va maintenir pour les fonctionnaires le supplément colonial. Comme la population augmente, le nombre de fonctionnaires augmente, les transferts publics augmentent aussi.

Cela représente un pouvoir d'achats et un marché importants. Des milliards qui attirent à La Réunion les monopoles métropolitains. Et on voit surgir les grandes surfaces, la grande distribution qui vont évincer les petits commerces de l'époque.

Et c'est partout les grandes enseignes avec des milliards qu'elles encaissent. Mais en même temps c'est l'apartheid social.

Pour un même coût de la vie, certains ont une indemnité de vie chère et une grande majorité en sont dépourvus.

3ème décision : Toujours pour, faire, faire, des profits aux capitalistes de métropole le gouvernement va supprimer le chemin de fer.

Or, le chemin de fer c'était un des plus performants au monde, avec un tunnel de 12 km : le train assurait le transport de marchandises, de voyageurs, etc. Le pouvoir supprime le chemin de fer.

C'est l'installation des monopoles pétroliers et automobile. L'importation de véhicules et carburants ce sont un milliard d'euros tous les ans. Et pour encore mieux rafler la mise ils ont évincé les Réunionnais qui avaient investis dans ce secteur. Où sont passés les Foucque, Sanglier, Cadjee. Les sociétés françaises, et dans une moindre mesure étrangères, ont tout récupéré.

**Notre réalité concrète**



Yvan Dejean

Ainsi, le mécanisme est le suivant : on crée une classe de consommateur avec le transfert de crédits publics. On crée une classe solvable et on fait venir les monopoles qui aspirent cet argent public et le transforme en bénéfice privé et le tout au profit des colonisateurs.

On a donc transformé La Réunion de terre de production qu'elle était en 1946 en un pays de consommation (balance commerciale équilibré en 1946 jusqu'à dans les années 1960 puis c'est la dégringolade). On exporte 300 millions et on importe 4 milliards 700 millions. Comme on exporte de moins en moins on produit de moins en moins pour l'exportation donc c'est tout le tissu d'entreprises qui a disparu et il ne faut pas s'étonner que le chômage augmente. Et cela va s'aggraver avec la crise de la canne, les APE. C'est donc le chômage qui augmente et avec lui la pauvreté.

C'est cela les 70 ans de néo colonialisme. Ici je ferais une mise en garde. Ce que nous disons ne relèvent pas « de vieilles lunes marxistes », c'est bien notre réalité concrète d'hier et d'aujourd'hui.

### Ce qui nous attend

C'est tout ce mécanisme depuis 1663 jusqu'à aujourd'hui qui nous amène à la situation actuelle.

Qui peut arrêter l'augmentation du chômage dans le contexte actuelle et surtout avec une population qui ne cesse d'augmenter ? Nous disons que ce système a atteint ses limites et qu'il faut aller au fond des choses.

Nous ne sommes pas les seuls à le dire. Quand le pouvoir actuel dit qu'il faut aller vers l'égalité réelle, faire un big bang et mener une autre politique c'est qu'il reconnaît que continuer dans la voie actuelle c'est mener La Réunion au désastre.

Mais quelle politique mener ? Nous, nous formulons nos propositions. Elles ne sont pas à prendre ou à laisser nous les versons dans le débat.

Nous disons avant toute chose qu'il faut tenir compte de l'évolution du monde avec les 4 grands phénomènes qui vont bouleverser la planète : démographie, les changements du climat, la mondialisation des échanges commerciaux et les progrès techniques.

Rien que dans notre zone géographique l'évolution démographique dans notre zone est considérable.

L'exemple de Madagascar est capital parce que dans le même temps il va devenir un pays émergent. Et pour se développer Madagascar aura besoin de personnes qualifiées. Ici nous avons plus de 7000 bacheliers tous les ans !

Nous pouvons faire un co-développement gagnant-gagnant avec la Grande île d'autant plus que nous avons avec elle des liens historiques et de

sang.  
Il nous faut donc nous insérer dans cette zone. Pour l'instant nous ne sommes intégrés que dans l'Europe et la France. Alors qu'à côté il y a des besoins. Mais, il faut donc nous intégrer dans notre zone économique qui est de plus en plus dynamique.

### **Propositions pour notre double intégration**

Nous ne disons pas qu'il faut tourner le dos à l'intégration à l'Europe et la France. Il faut garder les acquis de nos luttes. Il faut trouver le moyen de réaliser notre double intégration.

Vis-à-vis de la France : nous devons avoir des moyens politiques, administratifs et institutionnels et financiers pour pouvoir agir. Si tout dépend de Paris nous ne pourrions jamais nous intégrer dans la zone.

Or, tout dépend de Paris. Dans la COI nous ne sommes que des figurants. Le cas de l'ambassadeur ? Qui est ce ? Comment s'appelle-t-il ? Connaît-il nos quartiers ?

Nous n'avons aucun moyen d'action avec nos proches voisins, donc il faut avoir des moyens législatifs, mais aussi des moyens financiers.

Par le biais de l'égalité réelle qui est pour nous le PIB par habitant, par le biais d'une politique des revenus plus égalitaire, par la contribution de la française des jeux, des grosses sociétés opérant à La Réunion, il est indispensable de créer un fonds de développement régional au service du développement de La Réunion.

Sur le plan politique il faut arrêter de diluer les responsabilités. Nous disons qu'il faut une Assemblée Unique élue à la proportionnelle intégrale et dotée de délégations de compétences de la part de l'Etat, en dehors des domaines régaliens qui lui sont réservés, pour négocier et signer des accords avec les pays voisins mais aussi l'Europe et d'autres pays.

### **Les communistes ont eu 50 ans d'avance**

Tout ce que l'on vient de dire : liberté de commerce, assemblée unique, un fonds de développement, tout cela était contenu dans les thèses de la fondation du Parti en 1959.

Tout cela était l'essence même du contenu de l'Autonomie portée par les thèses du Congrès fondateur du PCR.

Et nous tenons à rendre hommage à leurs auteurs et principalement à Paul Verges qui il y a 57 ans ont eu la lucidité de définir la seule voie possible. Et aujourd'hui, quand on voit les uns ou les

autres, qui prôner l'autonomie fiscale, qui prôner plus d'autonomie, ceux-là même qui vouaient les communistes aux gémonies, on se dit que les communistes réunionnais ont eu 50 ans d'avance sur les autres.

### **L'appel au grand rassemblement**

Ce que nous venons de dire sur le fonds de développement, sur une assemblée responsable, sur la nécessité d'ouvrir La Réunion sur sa zone sont les vrais problèmes auxquels il faut apporter des solutions.

Si on ne s'attaque pas à ces problèmes, on en restera aux proclamations verbales et on utilisera les mêmes subterfuges pour continuer la politique néo coloniale de ces 70 ans.

C'est ce débat de fond que nous voulons lancer dans l'opinion.

Et nous devons le faire vite parce que le Pouvoir veut faire voter dans les mois qui viennent une loi dite d'égalité réelle qui engagera La Réunion sur plusieurs décennies.

Allons au fond des choses. Posons les vrais problèmes devant les Réunionnais. Débattons entre nous pour arriver à élaborer un projet partagé entre nous et pour le mettre en œuvre.

Il faut donc changer radicalement le système. Mais le contenu du changement doit être porté par le plus grand nombre. Nous appelons à un grand rassemblement.

En 1946, sortir du régime colonial n'était pas facile. Mais Raymond Verges et Léon de Lepervanche ont su créer un grand rassemblement. Ce rassemblement n'était seulement celui de la gauche. Mais celui de tous les réunionnais qui voulaient mettre fin au régime colonial. Ils ont gagné.

Il faut aujourd'hui faire la même chose.

Les conditions ne sont plus celles de 1946. Elles sont nouvelles.

Peut-être plus difficiles qu'hier. Mais c'est de notre responsabilité de trouver les solutions. Nous invitons tous les réunionnais à ce grand rassemblement. Nous sommes prêts à apporter notre contribution.

Si tout le monde est dans ce même état d'esprit ce rassemblement aura lieu et les Réunionnais - es seront trouvés comme en 1946 la juste voie pour sauver leur pays et avec lui les nouvelles générations de La Réunion.

Vive le rassemblement des Réunionnais  
Vive La Réunion

## Billet philosophique

# Exprimez-vous !

**Le respect du droit à la liberté d'expression est une question d'actualité ces derniers jours, avec notamment les journées de la presse dans les écoles et les conférences du Cercle Philosophique Réunionnais (C.P.R.) à Saint-Louis et au Port sur le thème "S'exprimer librement : pouvoir et savoir". Sommes-nous suffisamment conscients que la liberté d'expression est à la fois un devoir à assumer et un combat permanent à mener ?**

**P**our le président du C.P.R., Jean Viracaoundin, « s'exprimer est important car on existe notamment à travers ce que l'on dit et cela nous donne le droit comme le pouvoir d'exister ». Il soutient également l'idée que « pour s'exprimer librement, il faut à la fois disposer d'un pouvoir, comme celui d'accéder à des lieux d'expression et de pouvoir gérer des espaces d'expression, mais aussi disposer du savoir, comme la connaissance d'une langue, savoir argumenter, etc. ».

Cette thèse a été défendue d'une certaine façon lundi dernier lors de la projection d'un film à l'Université de La Réunion par Ciné Campus avec les étudiants de la licence d'études germanophones sur Hannah Arendt. Cette philosophe juive allemande, qui a notamment dénoncé certains dirigeants juifs ayant collaboré avec les nazis, a été présentée « comme avoir inspiré de nombreux mouvements de désobéissance civile ».

### « La souveraineté populaire »

Cette nécessité de résister aux injustices a été exprimée le lendemain au Caféco d'A.I.D. (Associations Initiatives Dionysiennes), où le conférencier Dominique Elles a décrit avec précision comment « les travailleurs se font piquer par les prédateurs capitalistes » et l'importance de se battre pour « la souveraineté populaire ». C'est exactement l'appel lancé le samedi 19 mars à Sainte-Suzanne par les jeunes communistes avec les responsables du P.C.R. lors de la célébration du 70e anniversaire de la loi du 19 mars 1946, qui a aboli officiel-



La troupe Résistans autour de Simon Lagarrigue au rassemblement du 19 mars à Sainte-Suzanne. (photo AD)

lement le statut de colonie de La Réunion.

Mais comme une politique néo-coloniale a été mise en place par les divers gouvernements depuis 70 ans au détriment de la majorité des Réunionnais et au profit de la classe dominante, les centaines de participants à cet événement ont plaidé en faveur d'« un nouveau rassemblement pour une nouvelle politique ». Et une brochure de 45 pages, avec des propositions concrètes pour « mettre fin au néo-colonialisme », a été publiée à cette occasion.

### Alon bouzé ansanm

Ce qui a été particulièrement impressionnant lors de ce rassemblement dans la salle du Rwa Kaf au Bocage de Sainte-Suzanne, ce furent les prestations musicales de la célèbre troupe Résistans autour de Simon Lagarrigue, qui fait partie de ces artistes réunionnais ayant lutté

pour la liberté d'expression du maloya. Et ce combat pour la liberté d'expression du peuple réunionnais comme pour son droit à la responsabilité continue, comme l'a rappelé ce mardi le sénateur Paul Vergès lors d'une conférence de presse censurée notamment par les médias audio-visuels dominants.

D'où l'importance de s'exprimer au plus et au mieux pour donner un contenu vraiment positif à la loi pour l'égalité réelle dans les Outremer, qui va être votée dans les prochains mois. Et comme le suggère le grand philosophe résistant Stéphane Hessel dans ses ouvrages "Indignez-vous !" (2010) et "Engagez-vous" (2011), disons-nous les uns les autres : exprimez-vous ! mobilisez-vous ! alon bouzé ansanm pou libèr nout péi !

**Roger Orlu**

# Otè

## Momandoné, i rès ali in n'afèr, sé ralyé lo bann kont-parti !

*Na dé-troi zour, moin lété dann in rényon é tou-d'in-kou in kamarad la poz in késtyon dsi la traïzon. Li la di, konm de koi, pou kosa lo parti i domann anou-bann militan - fé la kanpagn pou iks, pou igrèk é mèm la pèrsone la gagné-si èl la gagné !-i ariv in n'èr i bril la paye avèk nou é tazantan i sava dann in kan bann kont-parti. In grav késtyon pou vréman !*

*Pou kosa in n'afèr konmsa i ariv ? D'abor I fo konprann la vi I shanj épi sak in moun i kroi li pans zordi, lé posib li pans pi la mèm shoz domin. Dézyèmman lo parti osi li shanj : li nana konm baz son prinsip, son bi, la parol doné, mé konm la vi I shanj I fo li shanj galman. In l'égzanp : lo réshofman klimatik ? I pé pa fé konmsi li égzis pa. In n'ot l'égzanp : la démografi ? I fo kont sanm li. Lo mond k'I antour anou ? Li la bien shanjé é sa sé in n'afèr I pé pa zapé sa.*

*Astèr ni pé mazine in moun i vien avèk nou é li konpran pa bien nout prinsip é sirtou-konm di lo kont-sa la pa lo motèr k'i fé marsh ali, sa la pa vréman son karbiran. In zour i ariv, li ronons nout bann prinsip épi li bril la paye avèk nout parti. Anshèv avèk sa si li pans na pi d'pouvoir, na pi plas z'èlu, li pé gingn avèk nou pou kontant son l'apèti individyèl...L'èr-la, i rès ali in n'afèr sé ralyé lo bann kont-parti é bril la paye avèk nou..*

*NB Sa i anpèsh pa nou ranfors nout konviksyon, amélyor nout l'analiz, bien mark lo domène l'intéré nout pèp-épi l'intéré bann pèp dan lo mond - ki konsèrn anou épi l'intéré partikilyé malfondé i konsèrn pa nou konm parti ; I anpèsh apa nou partaj lo plis posib nout z'idé.*

**Justin**

**« Mansonz la pate lé kourt ! » - In kozman po la rout**

Moin lé pa sir kozman-la lé vréman kréol rényoné... mé konm lo mansonz i égzis partou, dann tout péil, moin lé sir lo kozman lé galman valab in partou. Kosa li vé dir ozis ? Pou moin li vé dir lo mantèr lé riskab fé trap ali pli vit ké li kroi. O-fon, lé vré, pars kan ou i kalkil mantèr, i fo vréman ou lé bien roganizé pou pa dir lo kontrèr d'sak ou la di... In zour in moun la di amoin si mantèr na lo pat kourt, l'èr-la la vérité na gran pate. Moin la réponn ali lé pa nésésèrli nana gran-pat, vi k'kan in moun i di la vérité, li pran out risk, donk li koné par avans sak i doi arivé. Moin lé fini pou zordi anparl lo kozman pou la rout. Mi souète azot bien fé travay z'ot koko la-dsi é ni rotrov pli tar.